

DELIBERATION N° 2017-34

Objet de la délibération : **PRECISION RELATIVE A LA DELIBERATION N°2016-76 CONCERNANT LE SUBVENTIONNEMENT DES LEVES TOPOGRAPHIQUES**

Nombre de membres	
Composant le comité	87
Membres en exercice	86
Présents	47
Votants	59
Dont pouvoirs	12

Date de la convocation
09/05/2017

Date d'affichage
18/05/2017

L'an deux mille-dix-sept, le 16 mai à 15h30, les conseillers syndicaux désignés par les comités de territoires se sont réunis au siège social du Syndicat, suite à la convocation en date du 9 mai 2017 du président, Pierre YVROUD.

Délégués présents et votants :

M. Philippe BAPTIST - M. Jean-Jacques BARBACHOUX - M. Serge BARBERI - M. Daniel BAUDIN - M. Daniel BEDEL - M. Jean-Jacques BERNARD- M. Gérard BOISNIER - M. Roger BOUCHAIB - M. Jean-Louis BOUCHUT - M. Paul BRETHEREAU - M. Alain BURKHARD - Mme Claire CAMIN - M. Hervé CAMPENON - Mme Rosette CHAHINIAN - M. Casimir CHEREAU - M. Francis CHESNE - Mme Nicole CONAN - M. Jacques DELPORTE - M. Alexandre DENAMIEL - M. Philippe DOUCE - M. Alain DUMEE - M. Philippe FASSELER - M. Xavier FERREIRA - M. Dominique FESSARD - M. Pascal FOURNIER - M. Michel GARD - M. Jean-Jacques GRUDE - M. Claude GUERARD - M. Jacques ILLIEN - M. Jean-Claude JEGOUDEZ - M. Dominique JOLY - M. Michel LEGRAND - M. Roland LEROY - Mme Laure LUCE - M. Pascal MACHU - M. Christophe MARTINET - M. Alain MUNOZ - M. Dominique PERNIER - M. Christian POTEAU - M. Jacques ROUSSEAU - M. Stanislas SAUVAGE - M. Marc SAVINO - M. Richard STEHLIN - M. Alain TRUCHON - M. Jean-Claude VALETTE - M. Alain VALLEE - M. Pierre YVROUD.

Délégués représentés :

M. Claude BONICI donne pouvoir à M. Pierre YVROUD ;
Mme Bernadette BEAUVAIS donne pouvoir à M. Francis CHESNE ;
Mme Anne BONIN donne pouvoir à M. Christophe MARTINET ;
M. El Arbi DIHNI donne pouvoir à M. Christian POTEAU ;
M. Gilbert HENNION donne pouvoir à M. Serge BARBERI ;
Mme Claude RAIMBOURG donne pouvoir à M. Richard STEHLIN ;
M. Daniel FADIN donne pouvoir à M. Stanislas SAUVAGE ;
Mme Maryse MICHON donne pouvoir à M. Pascal MACHU ;
M. Jean-Charles TORTA donne pouvoir à M. Roger BOUCHAIB ;
M. Jean-Benoît PINTURIER donne pouvoir à Mme Claire CAMIN ;
M. Michel MENARD donne pouvoir à M. Michel GARD ;
M. Fabien VALLEE donne pouvoir à M. Jacques ROUSSEAU.

Délégués excusés :

M. ALLEBE Joseph - M. Hervé ARMANINI - M. Jean-Michel BELHOMME - M. Alain BRIAND - M. Patrice CAFFIN - M. Franck CALADO - M. Bernard CARMONA - M. Charles CARPENTIER - M. Denis CELADON - M. Gérard CHANCLUD - M. Christophe DEFER - M. Stéphane DEVAUCHELLE - M. Daniel DOMETZ - M. Jacques DROUHIN - M. Gilles DURAND - M. Jean-Louis DURAND - M. Michel FERON - M. Philippe FOURMY - M. Michel GASTINE- M. Réginald HERBEAUX - Michel LE GLAS - M. William LEPRINCE - M. Christian MOREAU - M. Alain POURSIN- M. Cyril RUDLER - Mme Evelyne SIVANNE - M. Fabrice STEFANIK - M. Georges THERRAULT.

Considérant la délibération n°2016-76 relative à la participation du SDESM au géoréférencement du réseau éclairage public ;
Considérant qu'il est nécessaire de compléter cette délibération ;
Considérant l'avis du bureau syndical du 2 mai 2017 ;

**Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

.PRECISE que la subvention du SDESM pour les opérations de géoréférencement du réseau éclairage public des communes ne percevant pas la TCCFE est uniquement versée aux communes ayant adhéré au groupement de commandes de levés topographiques.